

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Rappel printanier de la Ville de Brampton sur les normes de stationnement et de propriété

En ce début de printemps, la Ville de Brampton rappelle que chacun a un rôle à jouer dans le respect des règlements et des normes afin de maintenir la qualité de notre ville.

Les règlements de la Ville de Brampton servent de guide pour aider tout le monde à profiter de quartiers propres et sûrs et à entretenir les espaces publics partagés.

Il est demandé aux résidentes et résidents d'entretenir de bonnes relations de voisinage :

- Dégager les trottoirs : les véhicules qui bloquent les trottoirs ou les rues sont interdits.
- Limiter les bruits excessifs, les réglementations sur le bruit et les nuisances contribuent à créer et à maintenir des communautés harmonieuses
- Entretenir les espaces verts pour qu'ils soient conformes aux normes de propriété, en veillant à ce qu'ils soient propres et bien rangés, sans conditions inesthétiques ou dangereuses.
- Ne pas stationner dans les rues de la ville entre 2 et 6 heures du matin, ni pendant plus de trois heures d'affilée, à moins d'avoir obtenu une autorisation de stationnement.

La Division de l'application des règlements de la Ville de Brampton veille à ce que les résidentes et les résidents respectent les règlements de la Ville concernant les infractions aux propriétés publiques, telles que le déneigement, la musique excessivement forte et les infractions au stationnement, entre autres. L'unité s'efforce de maintenir la sécurité du public lorsqu'il emprunte les routes, les trottoirs, les parcs et autres espaces publics communs.

La Section des normes de propriété est chargée de faire respecter les infractions relatives aux propriétés privées, afin de veiller à ce que les résidents entretiennent leurs propriétés. Les inspectrices et inspecteurs s'efforcent de régler les problèmes de croissance excessive de l'herbe et des mauvaises herbes, ainsi que les plaintes concernant les ordures et les débris..

Pour en savoir plus, consultez la page brampton.ca/bylaws.

Remarques

« Nous jouons tous un rôle dans le maintien d'une saison printanière saine et harmonieuse. L'équipe chargée des règlements de la Ville de Brampton travaille tout au long de l'année pour assurer la sécurité et la propreté de notre communauté. Avec le retour des beaux jours, nous pouvons aider l'équipe à faire en sorte que nous puissions tous profiter de nos quartiers en

maintenant les normes de propriété et en respectant les règlements sur le bruit et le stationnement. »

- *Patrick Brown, maire de Brampton*

« Avec le retour des beaux jours et des activités de plein air, nous pouvons faire quelques gestes essentiels pour entretenir de bonnes relations de voisinage et créer des espaces sûrs où tout le monde peut s'épanouir. Aidez-nous à prendre soin de notre ville et de notre communauté en faisant attention au bruit, à l'endroit où vous vous garez et à l'entretien général de votre propriété. Un petit geste suffit à assurer le bien-être de toutes les personnes concernées. »

- *Rowena Santos, conseillère régionale, quartiers 1 et 5 ; présidente des services législatifs*

-30-

Brampton, l'une des villes à la croissance la plus rapide au Canada, compte 700 000 habitantes et habitants et 75 000 entreprises. Nous plaçons les personnes au cœur de toutes nos activités. Nous sommes stimulés par la diversité de nos communautés, nous attirons les investissements et nous nous engageons dans une démarche d'innovation technologique et environnementale. Nous nous associons pour progresser et construire une ville saine, sûre, durable et prospère. Connectez-vous avec nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, consultez le site www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca